



**District Aube de Football**   
 **Commission Départementale de l'Arbitrage**   
 **Saison 2017-2018**   
 **Procès-Verbal n°3**

---

***Réunion du 11 septembre 2017 à 18h45***

***Président de séance : SALINGUE François***

**Présents : MM. BANRY Jean-Michel ; BOURDIER Sébastien ; CUNY Francis ; GOMAS Olivier ; PEREIRA José; PREMOSELLI Bernard; R'GHIGHA Hamid**

**Excusés: GOMAS Yohann ; RAYBAUDI Thierry**

**Assistent : MM. BIDAULT François (CDRRFA)  
BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur) arrivé à 20h30**

---

François Salingue, président de la CDA ouvre la séance à 18h55

**1- APPROBATION DU PV n°2**

Le PV numéro 2 est approuvé après validation de quelques modifications demandées par François Bidault.

**2- COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES**

La CDA félicite notre collègue Nabil Boulacheb et son épouse pour la naissance de Kamil

La CDA apprend le deuil qui touche Monsieur MANJARD FREDERIC arbitre auxiliaire du club des RICEYS et lui présente ainsi qu'à toute sa famille ses plus sincères condoléances

Christophe Gatouillat annonce qu'il va mettre fin à sa carrière d'arbitre le 15.10.2017 à l'issue du match de R1 St Mesmin / Rethel ceci après 15 saisons. La CDA ne peut que regretter cette décision et le remercie pour ses 15 années de service rendus à l'arbitrage et au football Auboisi

## Courriels reçus

Le 20.08 CUNY Francis transmet copie de son rapport disciplinaire d'un match de Coupe de France

Le 22.08 EL BOUSSAIDI Farid informe de son indisponibilité pour les week-ends des 16-17 et 23-24 septembre. Il lui est demandé de faire le nécessaire sur MYFFF

Le 23.08 COMMOVICK Sylvain confirme sa présence au rassemblement du 09.09 en qualité de référent arbitre de son club

Le 24.08 ACHMINE Smaïl interroge la CDA sur l'organisation du rassemblement, François lui a répondu en direct

Le 25.08 GUICHARD Fabien, JAL2, annonce sa volonté d'arrêter la ligue. Après échanges avec Cédric Bougé, une organisation pouvant éviter cette renonciation est mise en place

Le 25.08 MICHEL Anthony répond à la demande d'explication formulée par la CDA suite à sa reprise de fonction. Il confirme qu'il souhaite renoncer à sa demande d'année sabbatique. La CDA valide son souhait

Le 26 et 27.08 DESPRET David et GIVRON Gaël déclarent leur indisponibilité pour le 03.09 pour raison de vendanges

Le 27.08 MATHURIN David fait parvenir un certificat médical pour indisponibilité. Le document est transmis à la commission du statut de l'arbitrage ainsi qu'au désigneur adulte. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement

Le 27.08 DESPRET David transmet un rapport suite à son remplacement d'un AA absent en Coupe de France. Une réponse lui est faite en lien avec son défraiement et en respect de l'article 43 des règlements de la Ligue

Le 29.08 réception du rapport de COLLAVINI Thomas suite à l'absence de son AA2 en Coupe de France

Le 29.08 Monsieur TEATINI Cédric, Président du club de l'ESCPO, demande que son dirigeant Monsieur Didier NOEL passe du statut d'arbitre officiel à celui d'auxiliaire. Monsieur Noël ayant passé son examen d'arbitre sur Reims, la CDA a sollicité le transfert de son dossier à la CDA 51. Après réception et étude du dossier, la CDA accède à la demande du club

Le 01.09 PETIT Florian annonce sa démission après son année sabbatique. Il lui est demandé de rendre sa démission officielle avec le formulaire destiné à cet effet

Le 01.09 BLIN Jérémy communique sa nouvelle adresse de messagerie qui est transmise à son référent ainsi qu'à la direction du District pour mise à jour de son dossier. Il annonce également le 09.09 sa blessure et son indisponibilité. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement

Le 03.09 VENTURA Alexandre sollicite des renseignements suite à sa demande de règlement des frais d'arbitrage pour un match du 20.05.2017 (première demande en date du 31.07). La direction du DAF est saisie de la demande

Le 05.09 CHEDRU Aurélien demande à pouvoir quitter le rassemblement avant la clôture

Le 05.09 MEMBRADO Yann informe de son changement d'adresse. Cette information est transmise à la direction du DAF pour mise à jour du dossier administratif

Le 05.09 COFFINET Maxence demande s'il doit venir au rassemblement ou respecter une désignation. La réponse est : priorité à la désignation

Le 05.09 CHANDOURI Rachid s'excuse de son absence au rassemblement du 09.09 pour raisons professionnelles

Le 06.09 Le RC de l'Aube, avise la CDA de l'absence de l'arbitre désigné pour couvrir un match de son club

Le 06.09 CHRUSTOWSKI Killien échange sur ses désignations, le rassemblement et son indisponibilité du 16.09

Le 07.09 IRCHAD Mourad demande à arbitrer en adulte. Sa demande est soutenue par Cédric. La CDA accepte cette demande

Le 07.09 Le DAF sollicite une licence d'indépendant pour un arbitre suite au forfait général de son club

Le 08.09 L'US Origny-le-Sec annonce l'absence de son représentant au rassemblement

Le 08.09 Le FC Conflans informe de l'absence de son représentant au rassemblement du 09.09

Le 08.09 DIFALLAH Yacine annonce son absence au rassemblement, justificatif en attente

Le 08.09 Le FC Malgache communique sur l'absence de son arbitre au rassemblement

Le 08.09 KOMARA Kabine informe de son absence au rassemblement, justificatif en attente

Le 08.09 ARJDAL Samir sollicite une indisponibilité pour le 22/09 et est donc hors délai des 21 jours

Le 09.09 SAHLI Sahim s'excuse de son absence au rassemblement, justificatif en attente

Le 09.09 EL BOUSSAIDI Anouar explique son indisponibilité les 09 et 16.09 suite à un décès dans la famille. La CDA lui présente ses condoléances

Le 09.09 PACHECO-PIRES Alexandre demande à intégrer la formation ligue et renonce à arbitrer le samedi

Le 09.09 CHOLLIER Fabien informe qu'il n'est plus disponible pour arbitrer ou observer le samedi

Le 10.09 BLOND Patrick, dans le cadre d'une observation, informe de l'absence d'un AA

Le 10.09 Le club de Saint-Aubin demande à bénéficier d'un changement d'arbitre : courriel lu

Le 10.09 FAGIOLINI Loïc excuse son absence à son match du 09.09 car présent au rassemblement

Le 10.09 CRUZ Diamentino s'excuse de son absence à son match de ce jour : attente du justificatif

Le 10.09 Segard Christophe fait un rapport suite à des propos tenus sur Facebook par un club qui est transmis à la commission des compétitions et à Jean-Michel pour suite à donner

Le 11.09 SAINDOU Abdou envoi un rapport disciplinaire

Le 11.09 GOWSAN Mahalingam fait parvenir un rapport disciplinaire

Le 11.09 DELANDHUY Raphael transmet son rapport disciplinaire

Le 11.09 JULIEN Emmanuel annonce une indisponibilité d'un mois.

### Informations diverses

Bastien DECHEPY (CTA) demande, dans le cadre de sa mission de fidélisation, s'il est possible d'établir une liste des arbitres qui ont démissionné ou arrêté l'arbitrage ces 3 dernières saisons. Il souhaiterait également obtenir la liste de nos formateurs 1er degré et initiateurs, François Salingue a sollicité la direction du DAF à cet effet.

Les clubs de : VALLEE D'ANGLURE ; l'US CHAOURCE ; RC de L'AUBE ; VOSNON ; TORVILLIERS A.C ; DROUPT ST BASLE et US DIENVILLOISE ont sollicité la désignation d'un arbitre officiel. La CDA en fonction de ses obligations et de ses moyens essaiera de faire au mieux pour satisfaire les demandes.

Le Président de la CDA 89, Monsieur Stéphane MOREL annonce, à François Salingue, qu'il va aborder la possible mise en place d'échanges d'arbitre entre nos deux districts lors de sa prochaine réunion de CDA.

Il est demandé aux arbitres de tenir un carnet de bord où ils indiquent : la date, le match arbitré et le montant du défraiement. Ceci est nécessaire afin d'être en règle avec les services des impôts en cas de contrôle.

### **Informations District**

La direction du DAF informe qu'au 31.08, le District a 103 arbitres licenciés (toutes catégories) et que tous sont désignables. Cette information a été remontée au secrétaire de la CRA.

Le service des compétitions communique le forfait général du club du ROMILLY SPORT 10 qui devait évoluer en D2 groupe A.

## **Informations CRA**

Les arbitres officiants sur des matchs féminins doivent savoir que : **le nombre minimum de joueuses est passé de 9 à 8** (règlements fédéraux) et qu'il ne peut y avoir plus de 3 exclusions temporaires en simultanées, comme en masculin.

La CRA informe que le **carton blanc n'est plus à utiliser**. Désormais, l'exclusion temporaire doit être matérialisée uniquement par un geste de la main indiquant deux fois cinq minutes. Elle précise également que les examens théoriques se tiendront sur chaque territoire lors des stages de début de saison.

En réponse à la question de Bernard (PV n°2) sur les compétences de désignation sur les matchs féminins ou de certains clubs posant problèmes, il est dit que la Ligue puis la CDA procède aux désignations pour les féminines. En ce qui concerne le ou les clubs problématiques, selon les informations de Cédric Bougé, on reste sur ce qui était instauré en fin de saison dernière à savoir : la CRA désigne les centraux en DH19 et Thierry, pour la CDA, les AA. Bernard continue de faire les désignations en PH17.

### **3- DESIGNATIONS**

Pour les adultes, Bernard Prémosselli indique avoir encore des arbitres dont les dossiers ne permettent pas d'être désignés (2 AA ; 12 D3 et 2 stagiaires). Les modalités de relance des 16 arbitres en attente vont être revues avec le DAF. A ce jour, Bernard dispose de 56 arbitres. Il annonce que les échanges avec la Haute-Marne vont débuter en mi-octobre sur des matchs encore à définir.

Les conventions entre le district de l'Aube, la Marne et la Haute Marne doivent être reconduites pour permettre la poursuite des échanges. François et Bernard s'occupent du sujet.

Bernard alerte sur le fait que des arbitres continuent de solliciter des indisponibilités hors délai des 21 jours. Il semble important de préciser que toute demande hors délai fait l'étude d'un examen particulier en fonction du motif invoqué.

Sur le plan disciplinaire, la CDA se voit dans l'obligation de poser les premières sanctions suite à des absences d'arbitres malgré désignation officielle. De même les premières amendes sont appliquées en particulier pour un D1 qui suite à une exclusion n'utilise par la partie annexe sur la FMI.

Pour les Jeunes et en l'absence de Thierry Raybaudi, pas d'informations particulières.

## Observations – Tutorats

Les observations ont débuté le 10.09.17 et les premiers tutorats auront lieu le 16.09.17.

Jean-Michel informe la CDA des soucis familiaux que rencontre un de nos observateurs. La CDA lui manifeste toute sa sympathie et soutien. Il est, bien évidemment, déchargé de cette fonction le temps nécessaire.

## **4- ETDA**

### Formation Ligue adultes et jeunes

La CDA félicite nos 3 candidats ligue : Bilel BOULEMNAKHER, Anthony PEREZ et Paul BERTHOLLE, qui ont réussi l'examen du 26.08.17. Il leur reste à valider le terrain à travers les observations de cette saison. Leurs formateurs : Yohann et Sébastien sont également à féliciter.

### Formation initiale

Hamid gère la préparation et l'organisation de la prochaine session de formation initiale qui aura lieu les 04,11 et 18 novembre prochain. Il est possible qu'Hamid dispose à cette occasion d'un nouveau support. Si tel est le cas, une formation des intervenants sera organisée courant octobre.

### Pôle physique

Le groupe continu avec un effectif constant. Il est rappelé à l'ensemble des arbitres du DAF qu'ils peuvent intégrer le groupe à tout moment. François Bidault est en attente des outils proposés par notre CTA pour parfaire le contenu des séances.

### Pôle Talent / Mentor

Le premier potentiel talent va être vu par François le 16.09.17

## **5- BILAN DU RASSEMBLEMENT DU 09 SEPTEMBRE 2017**

François salingue, Président de la CDA, tient à remercier l'ensemble des acteurs qui ont permis que le rassemblement se passe bien et respecte les objectifs fixés. Un remerciement particulier à notre CTA, Bastien Dechépy, pour son intervention sur les modifications des lois du jeu et la préparation du test vidéo.

Ce rassemblement a été l'occasion pour les observateurs, le matin, de prendre connaissance de la nouvelle procédure de validation des rapports. Nicolas Spay, arbitre R2, va s'occuper de la gestion des rapports et des classements. L'ensemble des documents présentés aux arbitres et observateurs durant cette journée seront envoyés par mail via le DAF.

Un bilan des arbitres présents, des arbitres excusés et de ceux non excusés est établi. Il est important de savoir qu'en respect de l'article 18 des règlements, tous les arbitres absents sans motifs valables feront l'objet d'un avertissement pour carence administrative. Pour rappel, deux avertissements valent privation d'une désignation. Ainsi, après décompte des absents, la CDA a rédigé 43 avertissements et a convoqué pour le rattrapage du test de connaissances 13 arbitres (1 D2, 5 D3, 3 AA et 4 JAD) dont l'absence a été excusée. Le test aura lieu le 03 octobre 2017 à 18h00 au DAF.

Olivier Gomas demande si nous ne pourrions pas envisager l'achat de supports rigides (tablettes) pour faciliter les écrits lors des prochains tests faits dans l'amphithéâtre. Francis Cuny propose, pour respecter les consignes du centre sportif, de faire des affiches interdisant la consommation de boissons ou aliments dans l'amphithéâtre.

La CDA va publier un article dans la partie communication de son espace sur le du DAF

## **6- TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

Cédric Bougé sollicite la CDA, il verra directement avec Thierry, pour une désignation de deux jeunes arbitres Aube pouvant aller dans la Marne le 17.09.2017 car la CDA 51 organise son rassemblement annuel et ne peut couvrir deux rencontres.

Il revient sur la situation de Paul Bertholle qui a fait l'objet d'échanges avec le CTA. De même, Cédric demande à la CDA une attention particulière pour les JAL : Antoine Pierre et Morad Irchad afin de continuer à les faire progresser en commençant à les désigner sur des matchs séniors.

Thierry, malgré son absence, a attiré l'attention sur les modifications des lois du jeu car l'article 10 dit : Au cas où une rencontre se termine alors qu'une sanction temporaire est en cours, la sanction est considérée comme purgée. Si cette situation se produit en première mi-temps (y compris celle de la prolongation), le joueur doit purger la durée restante en deuxième mi-temps. Un joueur exclu temporairement n'ayant pas purgé l'ensemble de sa sanction à l'issue du temps réglementaire ne peut pas participer à une éventuelle série de tirs au but. Or, ceci lui semble en totale contradiction avec la page 27 des lois du jeu IFAB 2017-2018 *"Un joueur qui n'a pas fini sa période d'exclusion temporaire à la fin du match a le droit de participer aux tirs au but."* François Salingue fait remonter cette remarque à la CRA.

François Bidault demande si la liste des observateurs est à jour et accessible. Cette liste est, comme celles des arbitres, des délégués et auxiliaires consultable sur le site du DAF.

Francis demande comment va s'articuler la réception des feuilles éthiques et les éventuelles sanctions en cas d'oubli. En respect de l'article 20 du RI de la cda, tout oubli est passible d'une carence administrative accompagné d'une amende.

José questionne sur l'état d'avancée du dossier des maillots d'échauffement. Ceci est désormais du ressort du Comité Directeur saisi de la proposition faite par la CDA. De même l'idée de doter la CDA d'un maillot distinctif est en attente d'une décision du Comité Directeur.

La CDA réfléchit à la réalisation d'un arbitroscope pour un usage interne mais aussi afin de faciliter la communication.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, François Salingue, lève la séance à 21h30.

Prochaine réunion n° 4 de la C.D.A le 03.10.2017 à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA